

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 024 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
541	528	758	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A</b>	<u>en % des produits</u>	
160	156	285	dont : Impôts Locaux	29,55	37,53
109	107	39	Autres impôts et taxes	20,19	5,09
119	117	176	Dotation globale de fonctionnement	22,07	23,16
474	463	611	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B</b>	<u>en % des charges</u>	
243	237	248	dont : Charges de personnel	51,25	40,60
193	188	188	Achats et charges externes	40,64	30,79
0	0	23	Charges financières	0,00	3,78
5	5	47	Contingents	1,14	7,61
8	8	28	Subventions versées	1,67	4,58
67	65	148	<b>RESULTAT COMPTABLE = A - B = R</b>		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
93	91	404	<b>TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C</b>	<u>en % des ressources</u>	
0	0	71	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	17,68
11	11	81	Subventions reçues	11,64	20,01
34	34	37	FCTVA	37,16	9,14
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,01
73	71	417	<b>TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D</b>	<u>en % des emplois</u>	
73	71	333	dont : Dépenses d'équipement	100,00	79,81
0	0	62	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00	14,98
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,02
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,02
-20	-19	13	<b>Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C</b>		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-20	-19	13	<b>= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E</b>		
87	85	135	<b>Résultat d'ensemble = R - E</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 024 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<u>en % des prod. de fonct.</u>	
67	65	174	Excédent brut de fonctionnement	12,33	23,00
67	66	156	Capacité d'autofinancement = CAF	12,46	20,57
67	66	94	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	12,46	12,34
			<b>ENDETTEMENT</b>	<u>en % des prod. de fonct.</u>	
1	1	601	Encours total de la dette au 31 décembre N	0,22	79,24
0	0	85	Annuité de la dette	0,00	11,19
1264	1234	329	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 024 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE</b>						
<b>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</b>						
<b>Bases nettes imposées au profit de la commune</b>			<b>Taxe</b>	<b>Réductions de base accordées sur délibérations</b>		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
1 625	1 587	1 041	Taxe d'habitation (y compris THLV)	285	278	37
1 092	1 066	859	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
17	17	59	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
<b>Les taux et les produits de la fiscalité directe locale</b>						
<b>Produits des impôts locaux</b>			<b>Taxe</b>	<b>Taux voté (%)</b>	<b>Taux moyen de la strate (%)</b>	
95	93	122	Taxe d'habitation (y compris THLV)	5,83	11,71	
124	121	135	Taxe foncière sur les propriétés bâties	11,35	15,75	
7	7	27	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,48	45,65	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
<b>Les produits des impôts de répartition</b>						
<b>Produits des impôts de répartition</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	